

« Bonne est l'action qui n'amène aucun regret et dont le fruit est accueilli avec joie et sérénité. » (Bouddha)

Bonjour,

Les activités sectorielles, régionales et nationales se poursuivent déjà depuis la fin du mois d'août. Au national, les commissions parlementaires ont commencé le 8 octobre avec la présentation du mémoire sur « Mourir dans la dignité ». Vous pouvez écouter le tout en vous rendant sur le site de l'AREQ ([www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net)).

En novembre, il y aura présentation du mémoire au sujet de l'Assurance autonomie dont une centaine de membres AREQ-Estrie ont reçu une information de M. Réjean Hébert le 15 octobre. Même si le projet semble très intéressant, nous devons être très prudents concernant son financement. Les services offerts aux personnes demeurant à domicile viendront-ils dans tous les milieux facilement ou y aura-t-il encore plus de délais qu'actuellement? À surveiller ...

Il y a également la Charte « des valeurs québécoises » ou « de la laïcité » dont nous avons discuté toute une journée (24 octobre dernier) lors du dernier Conseil général de la CSQ auquel j'ai participé. Lors du Conseil national d'octobre que nous aurons tenu lors de la réception du présent bulletin, vos personnes à la présidence sectorielle auront eu la chance d'échanger sur ce point délicat. N'hésitez pas à leur en parler lors des rencontres sectorielles. Continuons donc de suivre les différents dossiers qui touchent l'ensemble de la population québécoise ainsi que nous, membres de l'AREQ bien entendu.



*Meilleurs vœux pour de très joyeuses fêtes!* Que la magie de Noël vous apporte joie et gaieté dans vos foyers. Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année remplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proches.

*Joyeux Noël et Bonne Année!*



*Fernand Grenier, président*



## Fondation Laure-Gaudreault

### Questions et réponses – prise 2

Tel qu'annoncé dans l'Estrien de septembre 2013, j'aborde dans le présent article, la deuxième question qui m'a été adressée lors de la dernière assemblée générale de la fondation. **Des sommes recueillies dans les secteurs, pourquoi retient-on l'équivalent de 28 % de ces dernières au niveau provincial?**

Tout d'abord, de ce 28 %, il y a un **8 %** qui va à un fonds d'urgence de 500 \$ disponibles dans chacune des 10 régions du Québec. D'autre part, il sert aussi au financement d'organismes de recherche au niveau des personnes âgées, comme ce fut le cas en Estrie où la Fondation Vitae a reçu un montant de 1 500 \$ pour des recherches en gérontologie. En 2013, nous avons donc reçu un montant supérieur à ce 8 % que la FLG provinciale a retenu.

Quant au 20 % restant, il est consacré aux frais d'administration encourus par la FLG au niveau provincial et régional. C'est ainsi qu'au niveau régional, il a servi, entre autres, à défrayer le coût des deux réunions annuelles de l'exécutif régional de la FLG ainsi que la mise en enveloppe de la lettre envoyée aux 2 868 membres de l'AREQ-Estrie en juin dernier, pour notre campagne de financement 2013.

En somme, réalisons que, d'une part, les frais d'administration sont inévitables dans une fondation. D'autre part, nous constatons que ce 28 % revient en grande partie dans notre région.

Sur ce, je profite de l'occasion pour vous souhaiter d'heureuses fêtes tout en vous remerciant de votre générosité et surtout en soulignant la précieuse implication des responsables sectoriels de la fondation. Si vous n'avez pas envoyé votre don pour l'année 2013, il faut le faire avant le 15 déc. 2013 s.v.p. afin d'aider les organismes de votre milieu.

*Claude Smith*, président régional FLG

-----

### **Indexation retraite**

Vous avez pris votre retraite entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010, vous avez reçu une lettre de la CARRA concernant une révision de votre rente de retraite :

Vous pouvez vous informer en appelant à leur service à la clientèle au 418 643-4881 ou sans frais au 1 800-463-5533. Vous croyez que leur décision n'est pas conforme aux dispositions de la loi, vous pouvez produire une demande de réexamen [www.carra.gouv.qc.ca/formulaires](http://www.carra.gouv.qc.ca/formulaires), imprimer le formulaire, le compléter en indiquant dans la partie E que vous demandez un réexamen de leur décision considérant qu'elle ne respecte pas les dispositions de la Loi de votre régime de retraite quant à la révision et à la correction de votre rente de retraite. Gardez une copie et postez.

Vous avez douze mois suite à la réception de leur lettre, même si vous avez déjà été remboursé. Il n'est pas impossible, selon les dispositions de la Loi, que d'autres personnes reçoivent une telle lettre de la CARRA.

## Comité de la condition des Femmes

### La charte, la liberté et la mémoire

Depuis 50 ans, au Québec, on a banni le religieux oppressant. Des femmes se sont révoltées contre le contrôle de l'Église sur leur vie. Cette égalité si fragile est-elle complétée? Aujourd'hui, le religieux revient... au grand dam de plusieurs citoyens. Pourquoi faudrait-il cacher les femmes pour qu'elles existent? Pourquoi déguiser les femmes dans la rue? Sont-elles redevenues source de péchés? Pourquoi ce retour du religieux?

*« On ne peut quand même pas tous perdre la mémoire en même temps... Nous savons que le voile dans la religion musulmane signe l'asservissement des femmes aux hommes comme le faisaient les chapeaux que les femmes devaient porter pour aller à l'église... Il faut se rappeler qu'on a forcé la première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec à porter un chapeau pour siéger parmi ses collègues au début... Il a fallu attendre 1981 pour qu'un groupe de femmes arrache la permission de porter le pantalon durant leurs heures de travail... »* Lise Payette, Le Devoir 18 octobre.

Pour en arriver à cette liberté, à cette égalité, à cette laïcité, il est important que l'éducation, de la garderie à l'Université, soit exempte de signes religieux. *« Parlant de laïcité, l'école est loin d'être un lieu ordinaire. Elle en est le cœur. L'école est justement le mécanisme essentiel qu'ont imaginé les nations modernes pour fabriquer des citoyens libres. Si l'école est le lieu où l'on apprend à penser par soi-même, comment imaginer qu'un professeur ose s'y présenter voilé, portant une kippa, un béret blanc ou affichant quelque idéologie que ce soit? Qu'est-ce qu'une kippa, un turban et un voile sinon une adhésion a priori à une vérité révélée et, en ce qui concerne ce dernier, l'affirmation radicale d'une distinction ontologique entre les sexes? »* Christian Rioux, Le Devoir, 11 octobre.

Toute la population du Québec a un devoir de mémoire envers toutes celles et ceux qui ont lutté pour l'égalité. Toute la population du Québec a le devoir de réclamer la même liberté pour toutes les femmes du monde.

*Gemma Gauthier*, responsable du comité régional de la condition des femmes

## Table régionale de concertation des Aînés de l'Estrie (TRCAE)

Saviez-vous que...?

- ✓ La Conférence des dix-huit (18) Tables régionales a participé à des commissions parlementaires et a présenté des mémoires sur les grands dossiers de l'heure.
- ✓ À la réunion de septembre, France Lebrun, du Centre d'action bénévole du HSF, nous faisait connaître les nombreux services dispensés dans les onze (11) CAB de l'Estrie.
- ✓ À cette même rencontre, Marie-Ève Bernier, de JEVI, nous entretenait des services des trente (30) Centres de prévention du suicide de la province, de la ligne téléphonique 24 heures/jour, 7 jours/semaine (1 866-APPEL) et des 400 sentinelles formées à reconnaître les signes de détresse. Les intervenants tentent de travailler sur la dimension « *espoir* » de la personne.
- ✓ Le Conseil d'administration de la TRCAE procède à une mise à jour concernant la vision, la mission et la structure administrative de la TRCAE. La vision adoptée par le CA : Être reconnue par toutes les instances comme la voix représentative et crédible des aînés de l'Estrie. La mission : En concertation avec ses membres et partenaires, elle (TRCAE) détermine les enjeux prioritaires des aînés, elle coordonne et harmonise les actions dans le but d'améliorer le bien-être des aînés.
- ✓ Les différents comités à la TRCAE sont : Prix Hommage, Planification stratégique, Évaluation de projets, Liens avec les communautés culturelles et Planification du colloque du printemps 2014 sur la concertation en milieu communautaire.

*Angèle Berger*, déléguée AREQ à la TRCAE



2 au 5 juin 2014 | D'hier  
à demain  
l'AREQ TOUJOURS en action!

L'imagerie ci-jointe du Congrès AREQ de juin 2014 représente notre association en action et en mouvement. Les dix papillons représentent les régions de l'AREQ. Chacun apporte sa propre couleur. Le coin-coin, soit la base, expose la source où les régions prennent leur envol (*voir le site AREQ*).  
Je poserai ma candidature pour un 2<sup>e</sup> mandat à la présidence régionale de l'Estrie.

## Compton, 28 septembre 2013, pourquoi ce choix et qu'en restera-t-il?

Dans le prochain *Quoi de Neuf*, vous aurez un résumé de la journée du 28 septembre.

Aujourd'hui, avec un peu de recul, j'ai le goût de poser des questions :

- \* Inciter nos membres à s'intégrer à un évènement écoresponsable qui stimule l'économie locale et nous fait découvrir ses produits, leur provenance et leur qualité, est-ce pertinent?
- \* Est-ce que l'AREQ a été influente dans l'organisation des Comptonales?

Étant membre actif au comité d'environnement des Comptonales, j'ai participé à l'élaboration de la politique écoresponsable et la proposition faite par notre comité de tenir des kiosques en environnement avec un volet éducatif a fait son chemin. Notre comité a initié la présence de COGESAF (conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François), les visiteurs ont été sensibilisés sur les problèmes liés à l'eau et sur les actions à prendre pour en améliorer la qualité près des cultures et chacun chez soi.

- \* Mieux informés sur les rouages de l'invasion des OGM et sur les dommages causés, comment allons-nous réagir?
- \* Changerons-nous nos habitudes de consommation?
- \* Quels seront nos choix?

Ça n'est pas chinois, l'achat local nous assurera une plus grande autonomie alimentaire et sûrement une meilleure santé.

- \* Sommes-nous conscients qu'une journée qui célèbre la terre et ses richesses, ça peut se vivre peu importe le temps de l'année?

*France Harrisson*, responsable régionale en environnement

## **Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)**

### LE PROJET «CADRE DE RÉFÉRENCE»: SON CHEMINEMENT

Dans ce second article consacré au «cadre de référence» de l'action communautaire autonome, nous voulons partager avec vous quelques éléments de son long cheminement jusqu'à aujourd'hui.

Le 30 octobre 1989 se tenait la toute première Journée nationale de visibilité du mouvement communautaire organisée par la Coalition des organismes communautaires du Québec, qui adressait au gouvernement ce message: « Nous reconnaissez-vous? »

Par la suite, il aura fallu d'autres journées nationales de visibilité pour « secouer » l'immobilisme du gouvernement de l'époque: celle du 1er novembre 1999 et celle du 23 octobre 2002 (avec plus de 6000 manifestants devant l'Assemblée nationale).

Et combien de rencontres nationales du mouvement d'action communautaire autonome (ACA)? Au moins quatre entre mars 1996 et octobre 2006.

Cette longue démarche, petits pas par petits pas (les P P P P P!), aurait-elle valu le coup (coût)? Au printemps 1991, l'adoption de la loi 120, Création des Régies régionales de la santé, représentait la 1<sup>re</sup> reconnaissance formelle d'une partie des organismes communautaires. À l'automne 1995, via la loi 111, notre gouvernement créait un fonds d'aide à l'ACA. En février 1997, le gouvernement met en place un Comité interministériel provenant de 11 ministères et d'organismes concernés par l'action communautaire. Septembre 2001, c'est enfin le dévoilement de la « Politique gouvernementale - L'action communautaire: une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec », après les consultations d'avril 2000. En terminant, quatre dates à retenir :

- août 2004: parution du plan gouvernemental pour l'action communautaire;
- mai 2009: possible nouvelle Politique gouvernementale...
- avril 2010: il n'y aura pas de nouvelle Politique en action communautaire;
- mars 2013: dépôt d'un projet de loi portant sur l'économie sociale.

*Guy Forget*, délégué AREQ à la TACAE

## Dossier assurances

« **C'est bien beau d'avoir une assurance, encore faut-il s'en servir !** »

En effet, nous avons l'avantage à l'AREQ d'avoir un régime d'assurance collective qui comprend de nombreuses garanties, mais pour en bénéficier, il faut se donner la peine de consulter sa brochure, chaque fois que l'on reçoit un soin de santé physique ou psychologique.

Pour profiter de tous les remboursements (partiels) des soins dont vous avez besoin, référez-vous au « tableau des garanties » p. 14 à 17 de la brochure SSQ et, pour plus de détails, voir les textes descriptifs de ces garanties p. 17 à 27.

### Comment faire une demande de prestation?

Il est recommandé d'envoyer l'original des factures acquittées, tous les 3 mois et d'en conserver une copie, ou alors, au plus tard 12 mois après la date à laquelle les frais ont été payés pour que ces derniers soient admissibles à un remboursement. (Voir détails p. 45 à 48 de votre brochure)

Que vous ayez opté pour une protection SANTÉ ou SANTÉ PLUS, nous vous invitons à développer le réflexe de consulter votre contrat d'assurance chaque fois que vous avez besoin d'un soin, afin de profiter de toutes les garanties dont vous pouvez bénéficier.

*Pauline Thibault Poudrier* et *Micheline Provencher*,

819 566-1900

819 346-5798

responsables régionales en assurances

\*\*\*\*\*

**ATTENTION** : Le national accorde un montant de 1000\$ à la région pour quatre bourses d'études de 250 \$, soit 2 bourses d'une valeur de 250 \$ pour les membres réguliers n'étant pas sur un conseil sectoriel et 2 bourses d'une valeur de 250 \$ pour les enfants ou petits-enfants de membres réguliers. Communiquez avec votre personne à la présidence sectorielle pour le formulaire et les détails. Le tout doit être fait avant le 15 fév. 2014 pour l'évaluation par l'exécutif régional.

\*\*\*\*\*

Responsable de l'Estrien : *Fernand Grenier*

Mise en page : *Colette Gaulin*

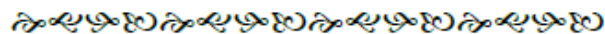
Correction : *Colette Gaulin et Pauline Picard*

## **La charte des valeurs québécoises : Un débat long et serein à la CSQ**

Lors du conseil général de la CSQ tenu à Montréal les 23, 24 et 25 octobre, les personnes déléguées ont eu à débattre le dossier de la Charte des valeurs québécoises. Si les orientations gouvernementales 1, 2, 4 et 5 ont été bien acceptées, l'orientation 3 sur l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires a soulevé beaucoup de discussions tout au long de la journée du 24 octobre. Les débats furent longs mais se sont faits dans le respect de toutes et tous en toute sérénité. Finalement les personnes déléguées ont adopté la proposition suivante qui demande à la CSQ « *de s'abstenir de rejeter ou d'appuyer l'orientation d'interdire le port de signes religieux ostentatoires par le personnel de l'État dans l'exercice de ses fonctions, avec un droit de retrait dans certains secteurs jusqu'à l'analyse du projet de loi quant à son impact et à ses effets sur l'ensemble de ses membres* ». De plus, une résolution demandant le retrait du crucifix du salon bleu de l'Assemblée nationale a aussi été adoptée.

Le débat sur l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires reviendra donc après le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale et le conseil général prendra alors une position sur le dossier.

*Marcel Pénard*, responsable régional du comité d'action sociopolitique



N.B. : Suite à la tragédie de Lac-Mégantic, nous savons que la bibliothèque a été détruite lors de cet événement. Le conseil régional a fait un don de 500\$ et le national 2000\$ à la *Fondation des Amis de la bibliothèque de Lac-Mégantic* dans ses futurs locaux qui se situeront à la Médiathèque Nelly-Arcan. Le tout a été remis le 4 octobre lors d'une réception organisée par le conseil sectoriel. Vous devriez avoir plus de détails dans le prochain magazine *Quoi de Neuf*.

Au cours de l'été, les membres du secteur ont fait beaucoup de bénévolat dont celui, entre autres, d'aider le traiteur François Gauthier, de 9h à 12h du 22 juillet au 9 août 2013, au montage des boîtes à lunch pour les travailleurs (pompiers, policiers, ambulanciers, ...). Je suis allé leur aider le 23 juillet et ce fut très bien.

*Merci et bravo aux membres AREQ de Lac-Mégantic pour votre collaboration.*

*Fernand Grenier*, président